

# Rapport d'activité 2021

Supra-1846 SA



Sous la raison sociale

**«SUPRA-1846 SA»**

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Lausanne.

SUPRA-1846 SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

SUPRA-1846 SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

### **Conseil d'administration**

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Marcel Eberle
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc-André Ballestraz M. Jean-Blaise Conne M. Urs Schwaller M. Jürg E. Tschanz M. Charles Relecom

### **Membres de la Direction générale au 1er mai 2022**

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directrice et Directeurs	Mme Sophie Revaz M. Philippe Buthey M. Vincent Claivaz M. Thomas J. Grichting M. Pierre-Luc Marilley M. Paul Rabaglia M. Jérôme Mariéthoz M. Cédric Scheiben

### **Organe de révision externe**

Ernst & Young SA  
Avenue de la Gare 39a  
1003 Lausanne

## « Rien n'est permanent, sauf le changement. »

Héraclite d'Ephèse. Philosophe grec.

Rien ne demeure un seul instant identique à soi-même : tout passe, tout change, tout meurt à chaque instant. C'est ce qu'exprimait ce philosophe grec par des formules restées célèbres comme : « Tout passe et rien ne demeure. ». Les deux ans de crise sanitaire et le conflit russo-ukrainien viennent, cruellement, nous le rappeler.

En 2021, SUPRA-1846 SA a vécu de nombreux changements qui accompagnent une transformation profonde de l'entreprise engagée il y a sept ans déjà. Notre objectif, c'est de passer progressivement d'un rôle de spectateur à celui d'acteur engagé sur le marché. C'est ainsi que, pour nous, 2021, restera une année de changement marquée par la pandémie. Nous pensons toutefois que nous voyons le bout du tunnel après deux ans de crise sanitaire aiguë. Les tensions internationales marquées par la guerre en Ukraine risquent de nous impacter de manière très importante ces prochains mois.

Nous saluons la gestion pondérée de la crise sanitaire par les autorités politiques suisses qui ont su faire preuve de pragmatisme dans une période complexe. Le système de santé helvétique a tenu malgré des tensions très importantes. Nous en profitons pour louer le travail extraordinaire des soignants qui ont tout entrepris pour accompagner les personnes touchées par ce virus dévastateur, sans oublier de prendre en charge les autres patients.

### **Perspectives 2022**

Les perspectives 2022 restent encore bien floues. Par contre, une chose semble acquise. Comme les coûts de la santé ont très – trop – fortement augmenté en 2021 et 2022, une hausse des primes, qui doivent couvrir les coûts, apparaît comme malheureusement inévitable.

Pour SUPRA-1846 SA, les défis 2022 seront clairement de renforcer la qualité du service et du conseil à nos assurés, d'augmenter notre présence en Suisse alémanique et de lancer de nouveaux produits innovants d'ici à la fin de l'année.

En tant qu'assureurs santé, Groupe Mutuel Holding SA a annoncé la création de Compassana, avec deux autres assureurs santé (Helsana et Swica), avec Medbase (important prestataire de santé appartenant au groupe Migros), et avec les cliniques privées Hirslanden. Cet écosystème de santé, notamment basé sur une plateforme digitale, aura pour objectif d'améliorer le parcours médical des assurés. Les premières applications concrètes de ce projet seront lancées dès cet automne.

## Chiffres-clés

		2021	2020
Résultat annuel	CHF	-7 764 053	-4 245 969
Nombre d'assurés AOS		90 454	101 670
Total du bilan	CHF	340 174 632	346 407 088

### Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité

Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	384 474 544	422 151 764
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	63 081	59 299
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>384 537 625</b>	<b>422 211 063</b>

<b>Provisions totales pour sinistres non-liquidés</b>	<b>CHF</b>	<b>92 862 611</b>	<b>99 154 544</b>
en % des prestations nettes d'assurance		28,0%	29,0%

<b>Total des fonds propres LAMal</b>	<b>CHF</b>	<b>148 717 461</b>	<b>156 481 514</b>
en % des primes brutes		38,7%	37,1%

<b>Performance des placements</b>		5,8%	2,7%
-----------------------------------	--	------	------

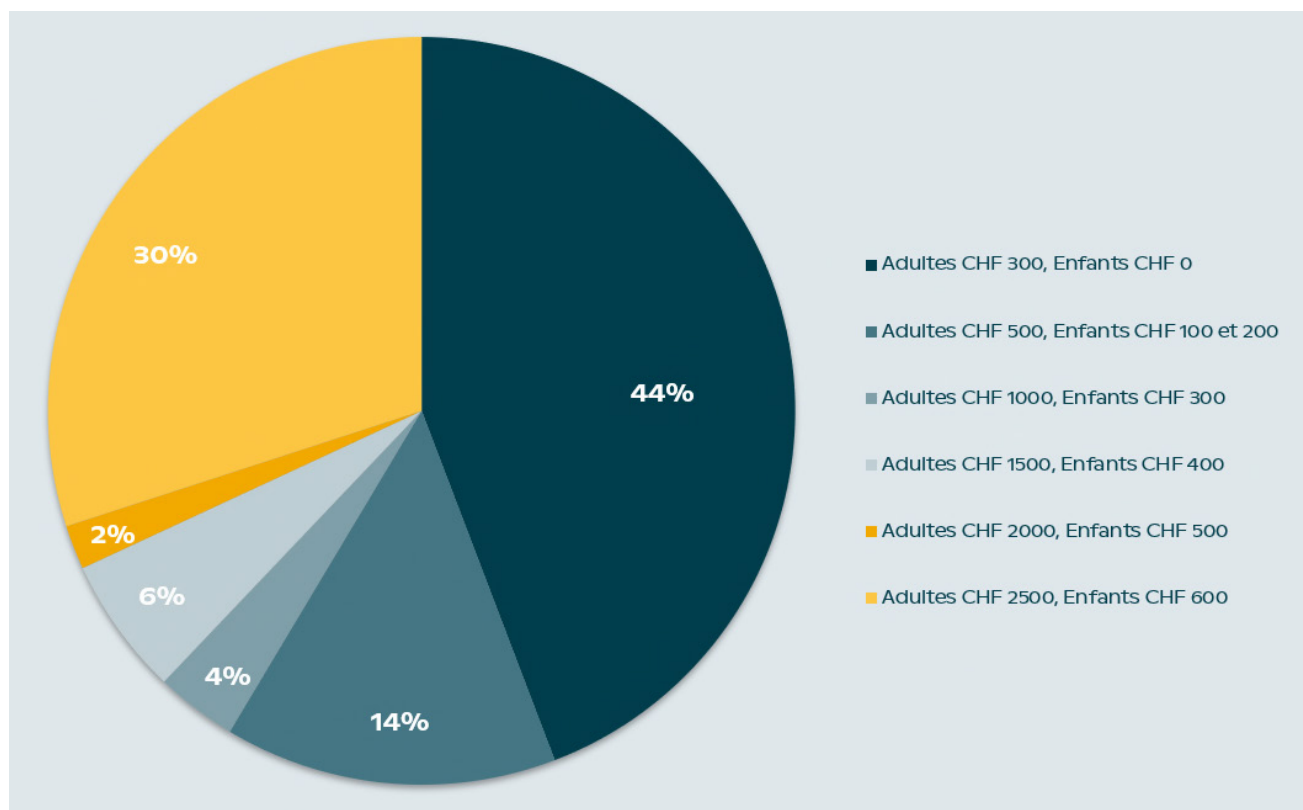
# Faits et chiffres

## Effectif d'assurés

SUPRA-1846 SA connaît en 2021 une baisse de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une réduction d'effectif de 11 216 membres (-11%), lequel atteint désormais 90 454 assurés contre 101 670 en 2020.

Effectif moyen	2021
Hommes	36 478
Femmes	35 793
Enfants	18 183
Nombre d'assurés total	90 454

## Répartition de l'effectif par franchises



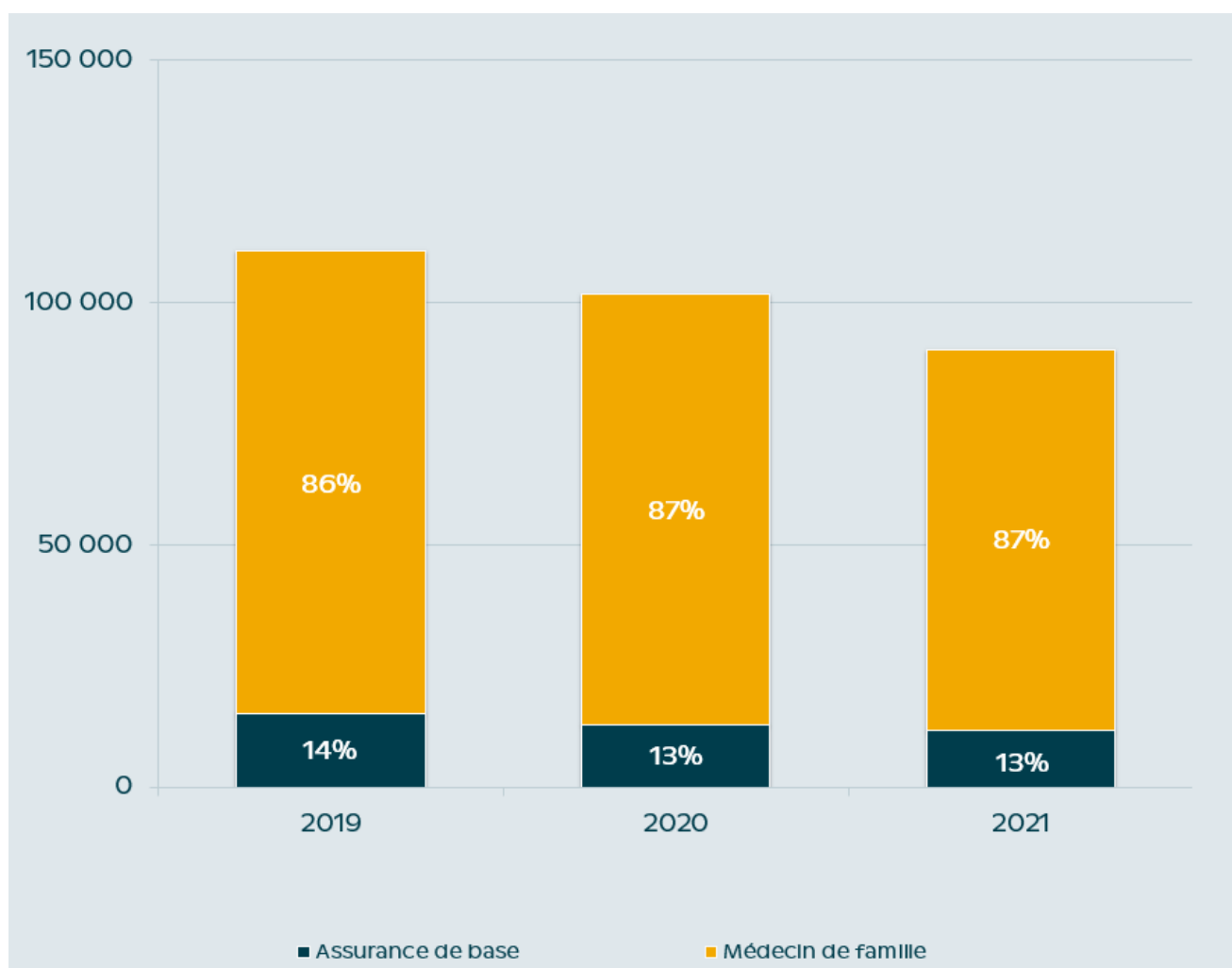
## Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

SUPRA-1846 SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Près de 78 600 assurés ont opté pour le modèle alternatif médecin de famille.

## Evolution des effectifs AOS de SUPRA-1846 SA

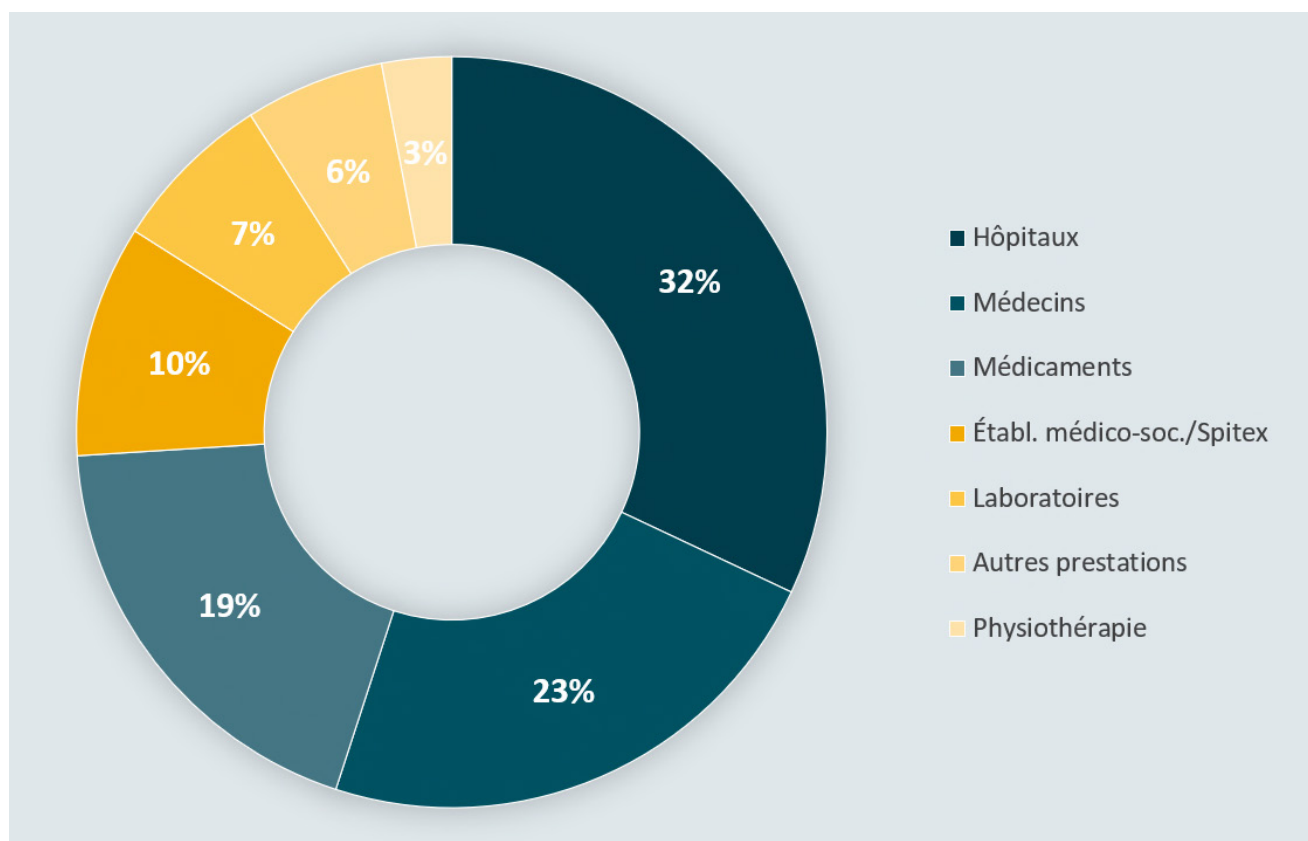


## Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins en CHF	2021
Hôpitaux	124 404 250
Médecins	87 019 009
Médicaments	73 576 565
Établ. médico-soc./Spitex	37 119 681
Laboratoires	25 052 137
Autres prestations	21 514 235
Physiothérapie	15 023 009
<b>Total des prestations</b>	<b>383 708 885</b>

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 74% des coûts.

## Répartition des charges par fournisseur de soins



# Gouvernance

## Le Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, notamment la santé et la prévoyance, tant pour les assurés individuels que pour les entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Groupe Mutuel Fondation, une fondation à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples activités.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel au service des autres sociétés du groupe.

De manière analogue, Groupe Mutuel Asset Management SA effectue la gestion de fortune collective pour les sociétés de la holding.

Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés.

Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA et Groupe Mutuel Asset Management SA peuvent également offrir leurs prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

## Structure du Groupe Mutuel

### Aperçu des sociétés filles du Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

Sont détenus par le Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir :

- Mutuel Assurance Maladie SA,
- Philos Assurance Maladie SA,
- Avenir Assurance Maladie SA,
- Easy Sana Assurance Maladie SA,
- SUPRA-1846 SA,
- AMB Assurances SA.

L'assurance privée pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine se nomme Groupe Mutuel Assurances GMA SA. Elle a repris, via une fusion par absorption au 1er janvier 2021, sa société soeur Mutuel Assurances SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance vie.

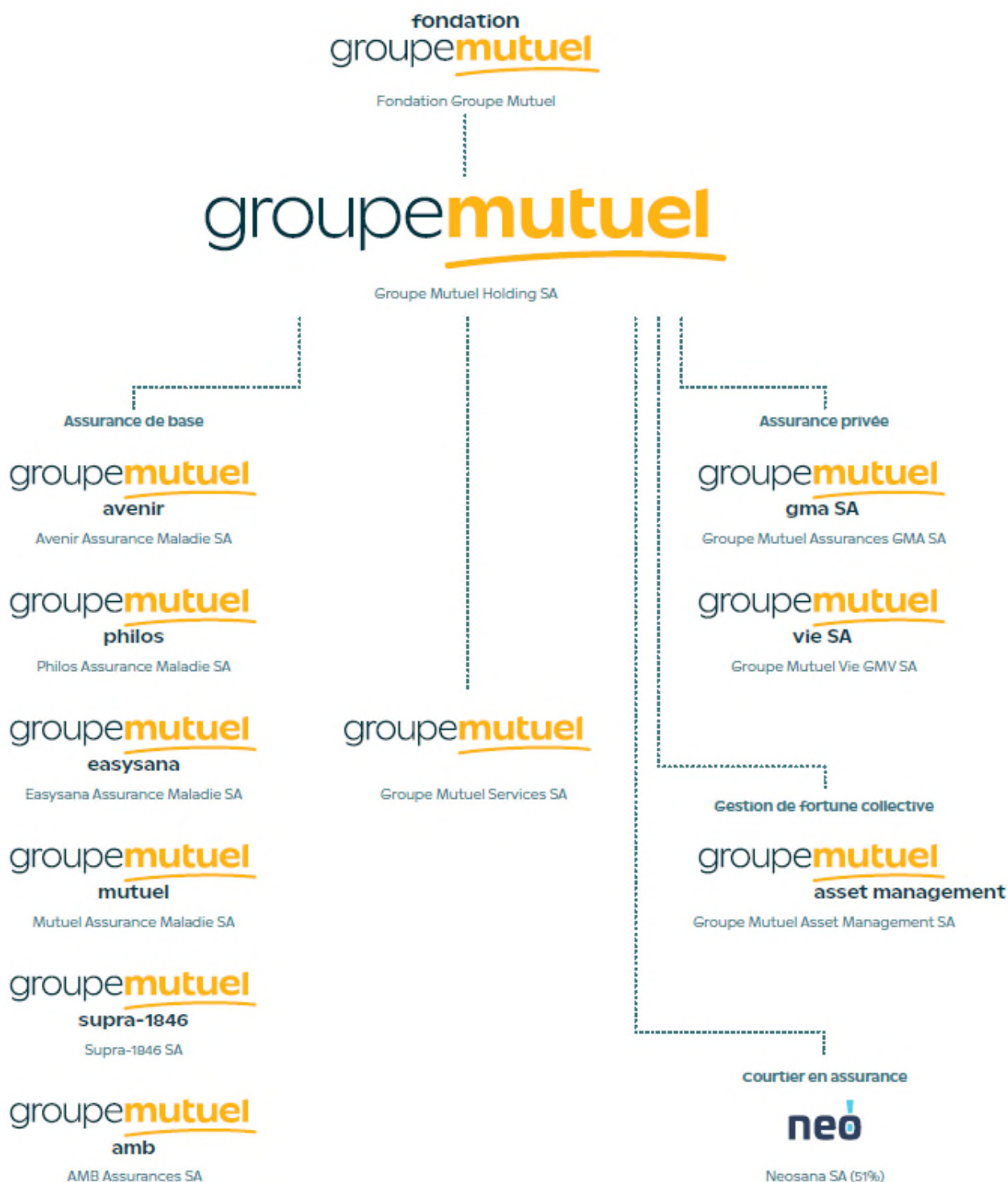
Neosana SA, dont la Holding détient une participation majoritaire, permet d'offrir des prestations de courtage dans les domaines de l'assurance santé et de l'assurance-vie et contribue ainsi à la distribution des produits des assureurs du Groupe Mutuel Holding SA.



Opsion Sàrl, qui a été reprise le 1er mai 2021 par Groupe Mutuel Holding SA, est active dans le domaine de la prévoyance professionnelle notamment via des mandats de gestion, direction et commercialisation de fondations de prévoyance ainsi que des mandats de conseils.

Groupe Mutuel Services SA met son infrastructure administrative de même que son personnel au service de l'ensemble des sociétés du groupe.

La société Groupe Mutuel Asset Management SA est, elle, dédiée à la gestion de fortune des entreprises du Groupe Mutuel.



## Le Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA et ses commissions spécialisées

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées :

- la commission d'audit et des risques,
- la commission projets stratégiques et innovation,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

### Commissions spécialisées du conseil d'administration

#### Commission d'audit et des risques

La commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

#### Commission projets stratégiques et innovation

La commission projets stratégiques et innovation est présidée par Jürg E. Tschanz. Deux autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation et d'innovation, de diversification et de maturité numérique, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et long terme du Groupe Mutuel.

De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Elle examine aussi la stratégie de partenariats ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés et émet des recommandations y relatives au conseil d'administration. Enfin, elle suit l'avancement des projets liés aux initiatives stratégiques.

#### Commission de nomination et de rémunération

La commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

## Les membres du Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2021

<sup>1</sup> Membre de la commission d'audit et des risques

<sup>2</sup> Membre de la commission projets stratégiques et innovation

<sup>3</sup> Membre de la commission de rémunération et de nomination

### **Karin Perraudin – Présidente**<sup>2</sup>

Master en sciences économiques HEC. Experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

### **Roland Marcel Eberle – Vice-président**<sup>3</sup>

Administrateur de sociétés. Ingénieur agronome. Conseiller aux États de 2011 à 2019.

### **Fabio Naselli Feo – Secrétaire**<sup>2</sup>

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

### **Marc-André Ballestraz – Membre**<sup>1,3</sup>

Master en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Président de la fiduciaire Fidag SA.

### **Jürg E. Tschanz – Membre**<sup>2</sup>

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur. Cofondateur et président de planitwiss.

### **Jean-Blaise Conne – Membre**<sup>1</sup>

Administrateur de sociétés. Expert-comptable diplômé.

### **Charles Relecom – Membre**

Administrateur de sociétés. Master en sciences actuarielles et en mathématiques.

### **Urs Schwaller – Membre**<sup>1,3</sup>

Administrateur de sociétés. Docteur en droit. Avocat.

## La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la direction générale. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

## Les membres de la Direction générale au 1er mai 2022

### **Thomas Boyer – Directeur général**

Master en sciences économiques HEC.

### **Philippe Buthey – Technologie**

Diplôme d'informaticien de gestion ES.

### **Vincent Claivaz – Santé & Prévoyance Clients Entreprise**

Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.  
Diplôme de gestion hospitalière.

### **Sophie Revaz – Prestations individuelles**

Master en droit. Avocate.

**Thomas J. Grichting – Services**

Docteur en droit. Avocat.

**Pierre-Luc Marilley – Relation clients**

Master en sciences économiques.

**Paul Rabaglia – Finances**

Master en sciences économiques HEC.

**Jérôme Mariéthoz – Santé & Prévoyance Clients Privés**

Master en sciences économiques HEC.

**Cédric Scheiben – Distribution**

Executive MBA Insurance and Financial Services, HSG.

## Code de conduite

Groupe Mutuel Holding SA dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs du Groupe Mutuel Holding SA ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le Code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance au sein du Groupe Mutuel.

## Système de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la direction générale de procéder à sa mise en œuvre.

Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates. La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense.

- La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles.
- La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable.
- L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

## Fonction Compliance

La fonction compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction compliance.

## Fonction Gestion des risques

La fonction gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

## Audit interne

L'audit interne soutient le conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il l'informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

# Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à CHF 25 000.- pour le/la président(e) et à CHF 24 000.- pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding SA. Le plafond est de CHF 250 000.- pour le/la président(e), CHF 120 000.- pour le vice-président et pour le président de la commission d'audit et des risques, CHF 110 000.- pour les présidents des autres commissions spécialisées et CHF 100 000.- pour les autres administrateurs.

En 2021, le Conseil d'administration de SUPRA-1846 SA a été rémunéré à hauteur de CHF 98 757.-, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 22 085.-.

Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la commission de nomination et de rémunération, la rémunération de la direction générale. Les principes de rémunération des membres de la direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes :

- Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques.
- Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise.

Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2021 aux membres de la direction générale s'élève à CHF 3 134 344.-. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de CHF 351 120.-. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de CHF 695 897.- et des cotisations de prévoyance de l'employeur de CHF 85 680.-.

La part de SUPRA-1846 SA sur cette rémunération de la direction générale est de 5,9%, soit CHF 185 045.-, dont CHF 41 084.- pour la plus importante.

En 2021, la direction générale était intégralement constituée et stable sur l'ensemble de l'année.

# Gestion des capitaux

## Rétrospective

Le taux de vaccination des pays développés a permis de rouvrir en 2021, tout du moins partiellement, une grande partie de l'activité économique. Si la demande de consommation a augmenté, cette réouverture a surtout provoqué un choc de l'offre et les goulots d'étranglement dans différents secteurs (transport, semi-conducteurs, agriculture, bois et métaux) ont généré un retour de l'inflation. Les banques centrales jugent cette situation temporaire et restent accommodantes en maintenant les taux d'intérêt à un bas niveau. Le surplus de liquidités s'est retrouvé dans le marché des actions, poussant les indices toujours plus haut. Cette expansion considérable des avoirs financiers est à la fois une source de richesse, mais également la conséquence d'inefficiences économiques, environnementales et sociales. Un équilibre entre l'investissement et l'épargne sera nécessaire afin de créer une croissance durable forte.

## Perspectives

Le marché obligataire et celui des actions resteront indécis jusqu'à un meilleur éclairage de l'évolution de l'inflation et des salaires, éclairage qui sera donné durant le premier trimestre de 2022. L'agilité des banques centrales face à un possible emballement sera un élément déterminant face à ce potentiel nouveau paradigme. La croissance devrait rester positive, avec une vitesse de croisière toutefois inférieure. Les valorisations des entreprises restent élevées, une baisse de la marge bénéficiaire devrait tempérer les attentes de croissance. Suite à la pandémie, la dette globale est très élevée, surtout parmi les entreprises à faible solvabilité. Les énormes plans de relance destinés à l'amélioration des infrastructures, à la transition énergétique et aux développements des énergies renouvelables devraient toutefois tempérer une baisse d'activité économique. La réouverture des chaînes de distribution est toutefois un élément essentiel à un retour à la normale.

## Crise Ukrainienne

Si la correction des marchés du début de l'année a été consécutive aux annonces des banques centrales concernant leur volonté de réduire leurs bilans et d'augmenter régulièrement leurs taux d'intérêt pour faire face à l'inflation, la crise ukrainienne a accentué la baisse des marchés par la suite. La situation en Europe devient très complexe, la dépendance énergétique de celle-ci avec la Russie n'étant qu'un élément du problème.

L'exposition en actions et obligations russes de SUPRA-1846 SA est en-dessous du poids de la Russie dans les indices de référence et n'est pas matérielle. La société a amorti l'entier de ses positions au 28 février en attendant une réouverture des cotations des titres concernés. Le taux de couverture de SUPRA-1846 SA permet d'absorber les moins-values provoquées par la crise en cours.

# Revue des états financiers

## Produits d'assurance

SUPRA-1846 SA a terminé l'année 2021 sur un chiffre d'affaires net de 379,6 millions de francs, soit une baisse de 8,9% par rapport à l'année 2020.

## Charges d'assurance

La croissance des coûts au niveau suisse en 2021 a été plus forte qu'attendue et très importante. A fin février 2022, le coût net par assuré des traitements prodigués en 2021 affiche une croissance de 7,3% par rapport à 2020. Ce chiffre va certainement se réduire encore un peu, mais devrait rester proche des 7%. Cette forte croissance s'explique certainement par un rattrapage important des coûts freinés par les confinements en 2020 et 2021. Le marché attendait une augmentation des coûts entre 3,5% et 4,0%. La réalité est bien plus élevée.

Cette forte évolution des coûts entre 2020 et 2021 impacte bien évidemment les résultats des assureurs en 2021, mais les impactera encore davantage en 2022 puisque que, par effet de ricochet, les coûts 2022 seront vraisemblablement supérieurs aux estimations faites lors de l'établissement des primes 2022. Il en va, évidemment, de même pour SUPRA-1846 SA.

Les prestations nettes versées durant l'année en faveur de nos assurés s'élèvent à 331,2 millions de francs. A ce montant est déduit 6,3 millions de francs de dissolution de la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan. La charge d'assurance par assuré augmente de 7,5% par rapport à 2020.

Il faut également mentionner le montant de 23,3 millions de francs versés au fonds de la compensation des risques en faveur des autres assureurs (52,1 millions de francs en 2020); dès lors la charge annuelle liée à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à CHF 348,80 (CHF 687,70 en 2020).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 20,3 millions de francs pour l'exercice 2021, en baisse par rapport à l'année comparative. Dans le cadre de la stratégie d'entreprise, de nombreux projets, initiés par le conseil d'administration, portés par la direction et mis en place par les collaboratrices et les collaborateurs, ont vu le jour. Afin d'accompagner cette stratégie, SUPRA-1846 SA a renforcé son réseau de vente interne pour améliorer encore la proximité et le conseil personnalisé. Les collaborateurs travaillent également chaque jour à simplifier la vie des assurés avec, par exemple, l'introduction d'un nouveau décompte de prestations plus facile à comprendre. Pour le secteur de l'assurance de base, le coût annuel par assuré est passé de CHF 242,40 en 2020 à CHF 223,80 pour l'année 2021.

## Résultat des placements

En 2021, les placements ont connu une année faste avec un résultat net de 13,9 millions de francs, ce qui permet de renforcer la solidité financière de SUPRA-1846 SA. L'excellent rendement offre aussi l'opportunité de consolider les provisions pour risques liés aux placements de capitaux à hauteur de 10,1 millions de francs.

De plus, la bonne assise financière de l'entreprise permet de provisionner 18,7 millions de francs de réserves excessives qui seront remboursées aux assurés à travers une réduction de prime en 2022.

## Résultat de l'exercice

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2021 une perte de 7,8 millions de francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

# RAPPORT FINANCIER

17	<b>Compte de résultat</b>
18	<b>Bilan</b>
19	<b>Tableau des flux de trésorerie</b>
20	<b>Tableau de variation des fonds propres</b>
	<b>Annexes aux comptes 2021:</b>
21	<b>Principes comptables et méthodes d'évaluation</b>
23	<b>Compte de résultat par domaine d'activité</b>
24	<b>Explications relatives au compte de résultat</b>
26	<b>Explications relatives au bilan</b>
28	<b>Autres indications</b>
29	<b>Proposition d'utilisation du résultat</b>
30	<b>Rapport de l'organe de révision</b>



# Compte de résultat

	Annexe	2021	2020
<b>Produits</b>			
en CHF			
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>1</b>	<b>379 596 795</b>	<b>416 514 450</b>
<b>Charges</b>			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	- 331 171 890	- 341 638 100
Variation des provisions techniques	8	6 287 933	- 1 614 712
Compensation des risques entre assureurs		- 23 267 101	- 52 060 984
Autres charges d'assurance		- 4 046 606	- 682 944
<b>Total des charges de l'assurance</b>		<b>- 352 197 664</b>	<b>- 395 996 740</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>3</b>	<b>- 20 263 255</b>	<b>- 24 651 428</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>		<b>7 135 876</b>	<b>- 4 133 718</b>
Autres produits financiers		-	-
Autres charges financières		- 111 161	- 113 898
Produits sur les placements en capitaux	4	20 338 104	14 952 146
Charges sur les placements en capitaux	4	- 6 391 350	- 8 642 499
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		- 10 069 000	- 6 308 000
Autres charges d'exploitation	9	- 18 666 523	-
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>		<b>- 14 899 929</b>	<b>- 112 251</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>- 7 764 053</b>	<b>- 4 245 969</b>

## Bilan

	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
<b>Actifs</b>			
<b>en CHF</b>			
Placements de capitaux	5	257 839 646	244 662 601
Comptes de régularisation	6	1 107 797	1 038 062
Créances	7	42 703 685	44 948 773
Liquidités		38 523 504	55 757 651
<b>Total des actifs</b>		<b>340 174 632</b>	<b>346 407 088</b>

	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
<b>Passifs</b>			
<b>en CHF</b>			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		20 000	20 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		156 403 583	160 632 910
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		- 42 069	- 25 426
Résultat de l'exercice		- 7 764 053	- 4 245 969
<b>Fonds propres</b>		<b>148 717 461</b>	<b>156 481 514</b>
Provisions techniques pour propre compte	8	92 862 611	99 154 544
Autres provisions techniques	8	63 000	59 000
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	9	18 666 523	-
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	10	35 024 000	24 955 000
Comptes de régularisation	11	6 599 708	22 347 433
Dettes	12	38 241 330	43 409 597
<b>Fonds étrangers</b>		<b>191 457 171</b>	<b>189 925 574</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>340 174 632</b>	<b>346 407 088</b>

## Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2021	2020
<b>Résultat</b>	<b>- 7 764 053</b>	<b>- 4 245 969</b>
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 10 911 509	- 3 117 289
Amortissements / revalorisations sur les créances	675 000	777 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	- 6 291 933	- 10 946 405
Modification des autres provisions techniques	4 000	26 000
Modification des provisions pour la réduction volontaire des réserves	18 666 523	-
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	10 069 000	6 308 000
Augmentation / diminution des créances	1 570 088	- 713 217
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	- 69 735	7 843 321
Augmentation / diminution des dettes	- 5 168 267	- 5 247 165
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	- 15 747 725	19 644 557
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>- 14 968 611</b>	<b>10 328 833</b>
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 2 265 536	- 17 682 351
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>- 2 265 536</b>	<b>- 17 682 351</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total du flux de fonds net</b>	<b>- 17 234 147</b>	<b>- 7 353 519</b>
Liquidités état initial 01.01.	55 757 651	63 111 170
Liquidités état final 31.12.	38 523 504	55 757 651
<b>Variation des liquidités</b>	<b>- 17 234 147</b>	<b>- 7 353 519</b>

## Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital-actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
<b>Fonds propres au 31.12.2020</b>	<b>100 000</b>	<b>20 000</b>	<b>160 632 910</b>	<b>- 25 426</b>	<b>- 4 245 969</b>	<b>156 481 514</b>
Répartition du résultat de l'année précédente		-	- 4 229 327	- 16 643	4 245 969	-
<b>Fonds propres au 01.01.2021</b>	<b>100 000</b>	<b>20 000</b>	<b>156 403 583</b>	<b>- 42 069</b>	<b>-</b>	<b>156 481 514</b>
Résultat annuel					- 7 764 053	- 7 764 053
<b>Fonds propres au 31.12.2021</b>	<b>100 000</b>	<b>20 000</b>	<b>156 403 583</b>	<b>- 42 069</b>	<b>- 7 764 053</b>	<b>148 717 461</b>

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

# Annexe aux comptes 2021

## Principes comptables et méthodes d'évaluation

### Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

### Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

### Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

### Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

### Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements. Si aucune valeur actuelle n'est connue ou ne peut être déterminée, les placements sont exceptionnellement comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Les réserves de cotisations de l'employeur sont portées à l'actif à leur valeur nominale. La valeur est vérifiée chaque année et le poste corrigé le cas échéant.

### Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché selon la méthode d'évaluation DCF (Discounted Cash Flow). Les immeubles font également l'objet d'une expertise par un spécialiste périodiquement (cycle de 5 à 10 ans). Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation. En 2021, les expertises ont été réalisées par un expert externe et ont été retenues comme valeurs au bilan.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

### Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

### **Créances**

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

### **Liquidités**

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

### **Provisions techniques pour propre compte**

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

### **Autres provisions techniques**

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

### **Provisions pour la réduction volontaire des réserves**

Des provisions non-techniques sont constituées pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal. Ces provisions sont évaluées le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

### **Provisions pour risques liés aux placements de capitaux**

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

### **Passifs de régularisation**

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

### **Compensation des risques**

Pour chaque bouclier, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclier. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

### **Dettes**

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

## Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %
<b>Produits</b>									
Primes brutes	384 474 544	422 151 764	-8.9%	63 081	59 299	6.4%	384 537 625	422 211 063	-8.9%
Diminution des cotisations	- 7 063 312	- 6 636 651	6.4%	- 1 717	- 2 847	-39.7%	- 7 065 029	- 6 639 498	6.4%
Contributions à la réduction des primes	73 256 412	77 210 699	-5.1%	-	-	0.0%	73 256 412	77 210 699	-5.1%
Contributions liées à la santé	- 450 562	- 488 016	-7.7%	-	-	0.0%	- 450 562	- 488 016	-7.7%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 73 256 412	- 77 210 699	-5.1%	-	-	0.0%	- 73 256 412	- 77 210 699	-5.1%
Autres produits d'exploitation	2 574 762	1 430 901	79.9%	-	-	0.0%	2 574 762	1 430 901	79.9%
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>379 535 431</b>	<b>416 457 998</b>	<b>-8.9%</b>	<b>61 364</b>	<b>56 452</b>	<b>8.7%</b>	<b>379 596 795</b>	<b>416 514 450</b>	<b>-8.9%</b>
<b>Charges</b>									
Prestations	- 383 708 885	- 397 161 852	-3.4%	- 42 021	- 36 225	16.0%	- 383 750 906	- 397 198 077	-3.4%
Variation des provisions techniques pour propre compte	6 294 114	- 1 588 400	n/a	- 2 181	- 312	n/a	6 291 933	- 1 588 712	n/a
Participations	52 579 016	55 559 977	-5.4%	-	-	0.0%	52 579 016	55 559 977	-5.4%
Autres charges d'assurance	- 4 042 863	- 680 859	493.8%	- 3 743	- 2 086	79.5%	- 4 046 606	- 682 944	492.5%
Variation des autres provisions techniques	-	-	0.0%	- 4 000	- 26 000	-84.6%	- 4 000	- 26 000	-84.6%
Compensation des risques	- 23 267 101	- 52 060 984	-55.3%	-	-	0.0%	- 23 267 101	- 52 060 984	-55.3%
<b>Charges de sinistres et prestations pour propre compte</b>	<b>- 352 145 720</b>	<b>- 395 932 118</b>	<b>-11.1%</b>	<b>- 51 945</b>	<b>- 64 622</b>	<b>-19.6%</b>	<b>- 352 197 664</b>	<b>- 395 996 740</b>	<b>-11.1%</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>- 20 242 174</b>	<b>- 24 642 956</b>	<b>-17.9%</b>	<b>- 21 081</b>	<b>- 8 472</b>	<b>148.8%</b>	<b>- 20 263 255</b>	<b>- 24 651 428</b>	<b>-17.8%</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>- 372 387 894</b>	<b>- 420 575 073</b>	<b>-11.5%</b>	<b>- 73 025</b>	<b>- 73 095</b>	<b>-0.1%</b>	<b>- 372 460 920</b>	<b>- 420 648 168</b>	<b>-11.5%</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>	<b>7 147 537</b>	<b>- 4 117 075</b>	<b>n/a</b>	<b>- 11 661</b>	<b>- 16 643</b>	<b>-29.9%</b>	<b>7 135 876</b>	<b>- 4 133 718</b>	<b>n/a</b>
Autres produits financiers	-	-	0.0%	-	-	0.0%	-	-	0.0%
Autres charges financières	- 111 161	- 113 898	-2.4%	-	-	0.0%	- 111 161	- 113 898	-2.4%
Produits sur les placements en capitaux	20 338 104	14 952 146	36.0%	-	-	0.0%	20 338 104	14 952 146	36.0%
Charges sur les placements en capitaux	- 6 391 350	- 8 642 499	-26.0%	-	-	0.0%	- 6 391 350	- 8 642 499	-26.0%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	- 10 069 000	- 6 308 000	59.6%	-	-	0.0%	- 10 069 000	- 6 308 000	59.6%
Autres charges d'exploitation	- 18 666 523	-	n/a	-	-	0.0%	- 18 666 523	-	n/a
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>	<b>- 14 899 929</b>	<b>- 112 251</b>	<b>n/a</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0.0%</b>	<b>- 14 899 929</b>	<b>- 112 251</b>	<b>n/a</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 7 752 392</b>	<b>- 4 229 327</b>	<b>83.3%</b>	<b>- 11 661</b>	<b>- 16 643</b>	<b>-29.9%</b>	<b>- 7 764 053</b>	<b>- 4 245 969</b>	<b>82.9%</b>

## Explications relatives au compte de résultat

### 1 Primes acquises pour propre compte en CHF

	2021	2020	Variation
Primes brutes	384 537 625	422 211 063	- 37 673 438
Primes rétroactives	- 2 716 633	- 1 849 383	- 867 250
Amortissement sur cotisations	- 3 673 396	- 4 013 115	339 719
Variation de la provision "Ducroire"	- 675 000	- 777 000	102 000
Contributions à la réduction des primes	73 256 412	77 210 699	- 3 954 288
Contributions liées à la santé	- 450 562	- 488 016	37 454
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 73 256 412	- 77 210 699	3 954 288
Autres produits d'exploitation	2 574 762	1 430 901	1 143 861
<b>Total</b>	<b>379 596 795</b>	<b>416 514 450</b>	<b>- 36 917 654</b>

### 2 Charges de sinistres et prestations en CHF

	2021	2020	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 383 708 885	- 397 161 852	13 452 967
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	52 579 016	55 559 977	- 2 980 962
<b>Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS</b>	<b>- 331 129 870</b>	<b>- 341 601 875</b>	<b>10 472 005</b>
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 42 021	- 36 225	- 5 796
<b>Total</b>	<b>- 331 171 890</b>	<b>- 341 638 100</b>	<b>10 466 209</b>

### 3 Frais de gestion et d'administration en CHF

	2021	2020	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 22 505 891	- 26 750 209	4 244 318
Frais de contentieux facturés	3 534 759	3 561 337	- 26 578
Autres frais administratifs	- 1 292 123	- 1 462 555	170 432
<b>Total</b>	<b>- 20 263 255</b>	<b>- 24 651 428</b>	<b>4 388 173</b>

#### Frais de gestion et d'administration par nature

	2021	2020	Variation
Publicité et marketing	- 864 238	- 1 626 274	762 036
Commissions	- 181 203	- 299 389	118 186
Frais d'exploitation divers	- 19 217 814	- 22 725 765	3 507 951
<b>Total</b>	<b>- 20 263 255</b>	<b>- 24 651 428</b>	<b>4 388 173</b>

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA et, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, à Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par SUPRA-1846 SA.

### 4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF

	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	5 658 713	- 199 011	5 459 702
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 224 319	- 1 922 100	- 697 781
Actions	8 088 151	- 1 278 355	6 809 797
Autres placements	5 366 921	- 2 991 884	2 375 037
<b>Total</b>	<b>20 338 104</b>	<b>- 6 391 350</b>	<b>13 946 754</b>



**Résultats par catégorie  
en CHF**

<b>Placements immobiliers</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
Produits	795 997	588 268	207 729
Charges	- 199 011	- 217 565	18 554
Réévaluations	4 862 716	36 736	4 825 980
<b>Résultat</b>	<b>5 459 702</b>	<b>407 439</b>	<b>5 052 263</b>

<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
Intérêts	812 996	906 532	- 93 535
Bénéfices réalisés	118 336	40 883	77 453
Pertes réalisées	- 185 503	- 272 211	86 708
Bénéfices non réalisés	292 987	764 811	- 471 825
Pertes non réalisées	- 1 702 030	- 1 105 415	- 596 615
Charges sur capitaux	- 34 567	- 18 441	- 16 127
<b>Résultat</b>	<b>- 697 781</b>	<b>316 160</b>	<b>- 1 013 941</b>

<b>Actions</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
Dividendes	1 174 646	1 080 945	93 701
Bénéfices réalisés	947 229	244 923	702 307
Pertes réalisées	- 95 485	- 747 641	652 156
Bénéfices non réalisés	5 966 276	2 789 265	3 177 012
Pertes non réalisées	- 1 115 429	- 2 831 877	1 716 448
Charges sur capitaux	- 67 440	- 55 916	- 11 524
<b>Résultat</b>	<b>6 809 797</b>	<b>479 698</b>	<b>6 330 098</b>

<b>Autres placements</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
Produits	1 030 844	1 165 868	- 135 024
Bénéfices réalisés	1 251 158	475 932	775 226
Pertes réalisées	- 991 484	- 1 069 970	78 487
Bénéfices non réalisés	3 084 919	6 857 983	- 3 773 064
Pertes non réalisées	- 1 522 182	- 2 066 130	543 949
Charges sur capitaux	- 478 218	- 257 332	- 220 886
<b>Résultat</b>	<b>2 375 037</b>	<b>5 106 350</b>	<b>- 2 731 313</b>

## Explications relatives au bilan

### 5 Placements de capitaux

en CHF	Valeur de marché au 31.12.2021	Valeur de marché au 31.12.2020	Variation
Terrains et constructions	19 250 000	14 170 000	5 080 000
Obligations et autres titres à revenu fixe	109 690 265	96 039 177	13 651 088
Actions	43 085 481	39 963 974	3 121 507
Instruments financiers dérivés sur actions	-	253 108	- 253 108
Instruments financiers dérivés - engagements	- 880 418	-	- 880 418
Actions	42 205 064	40 217 082	1 987 981
Liquidités affectées aux placements de capitaux	11 850 868	10 315 233	1 535 636
Liquidités pour couverture de contrats futures	868 807	-	868 807
Liquidités	12 719 675	10 315 233	2 404 443
Placements collectifs	72 787 654	82 733 976	- 9 946 322
Instruments financiers dérivés	-	144	- 144
Prêts	350 000	350 000	-
Autres placements - actifs provenant de la réserve de cotisations	836 989	836 989	-
Autres placements	73 974 643	83 921 109	- 9 946 466
<b>Total</b>	<b>257 839 646</b>	<b>244 662 601</b>	<b>13 177 045</b>

Instruments financiers dérivés sur actions: le montant ouvert au 31.12.2020 concerne des options put avec comme sous-jacent des indices boursiers, à savoir 81 contrats SMI, 12 contrats S&P 500, 68 contrats Euro Stoxx 50 et 12 contrats FTSE 100.

Liquidités pour couverture de contrats futures: il s'agit d'un compte de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 4 contrats S&P 500 mini (échéance 18 mars 2022). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2021		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	-	-
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2020		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	144	-	144
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
<b>Total</b>		<b>144</b>	<b>-</b>	<b>144</b>

### 6 Comptes de régularisation actif

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Intérêts courus	307 236	373 099	- 65 864
Primes à facturer	400 106	244 719	155 387
Commissions payées d'avance	134 018	43 959	90 059
Autres actifs transitoires	266 437	376 285	- 109 848
<b>Total</b>	<b>1 107 797</b>	<b>1 038 062</b>	<b>69 735</b>

### 7 Créances

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	36 515 173	38 805 020	- 2 289 847
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 6 368 000	- 5 693 000	- 675 000
Subsides à recevoir	8 697 429	8 773 364	- 75 935
Impôts anticipés	112 000	334 991	- 222 991
Créances sur partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	520 025	185 675	334 350
Autres créances	560 796	993 084	- 432 289
Créances coûts de tests COVID-19	2 666 261	1 549 639	1 116 622
<b>Total</b>	<b>42 703 685</b>	<b>44 948 773</b>	<b>- 2 245 088</b>

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2021 se montent à CHF 10 039 643 (2020 : CHF 1 806 712).

**8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF**

<b>Provisions techniques pour propre compte</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2021</b>	<b>31.12.2021</b>
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	99 154 232	6 294 114	92 860 118
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	312	- 2 181	2 493
<b>Total</b>	<b>99 154 544</b>	<b>6 291 933</b>	<b>92 862 611</b>

<b>Autres provisions techniques</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2021</b>	<b>31.12.2021</b>
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	59 000	- 4 000	63 000
<b>Total</b>	<b>59 000</b>	<b>- 4 000</b>	<b>63 000</b>

**Variation des provisions techniques** **6 287 933**

<b>Provisions techniques pour propre compte</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>Utilisation 2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2020</b>	<b>31.12.2020</b>
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	97 763 949	-	- 1 390 283	99 154 232
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	-	-	- 312	312
Provision pour remboursement de primes	12 337 000	12 535 117	- 198 117	-
<b>Total</b>	<b>110 100 949</b>	<b>12 535 117</b>	<b>- 1 588 712</b>	<b>99 154 544</b>

<b>Autres provisions techniques</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>Utilisation 2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2020</b>	<b>31.12.2020</b>
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	33 000	-	- 26 000	59 000
<b>Total</b>	<b>33 000</b>	<b>-</b>	<b>- 26 000</b>	<b>59 000</b>

**Variation des provisions techniques** **- 1 614 712**

**9 Provisions pour la réduction volontaire des réserves**

<b>en CHF</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2021</b>	<b>31.12.2021</b>
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	-	- 18 666 523	18 666 523
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>- 18 666 523</b>	<b>18 666 523</b>

L'OFSP a approuvé en septembre 2021 un plan de réduction volontaire des réserves. Les montants de compensations mensuels sur les primes de l'assurance de base s'élèvent pour 2022 à CHF 20 pour un adulte, CHF 16 pour un jeune (jusqu'à 25 ans) et CHF 10 pour un enfant (jusqu'à 18 ans).

**10 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF**

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Variation</b>
Taux de provisionnement déterminé	13.63%	10.24%	
Placements de capitaux hors réserve de cotisation et participations	257 014 268	243 825 613	13 188 656
Provision nécessaire	35 024 000	24 955 000	10 069 000
Provision au bilan	35 024 000	24 955 000	10 069 000

**11 Comptes de régularisation passif en CHF**

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Variation</b>
Compensation des risques à payer	3 003 008	19 632 119	- 16 629 111
Commissions à payer	10 338	9 366	972
Autres passifs transitoires	3 586 362	2 705 948	880 414
<b>Total</b>	<b>6 599 708</b>	<b>22 347 433</b>	<b>- 15 747 725</b>

<b>12 Dettes en CHF</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Variation</b>
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	270 706	447 782	- 177 075
Primes encaissées d'avance	23 195 095	25 320 835	- 2 125 741
Comptes de passage <sup>(1)</sup>	14 070 025	16 502 957	- 2 432 932
Dettes envers partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	585 675	1 051 082	- 465 407
Subsides	119 828	86 941	32 887
<b>Total</b>	<b>38 241 330</b>	<b>43 409 597</b>	<b>- 5 168 267</b>

<sup>(1)</sup> Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

<sup>(2)</sup> Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

## Autres indications

### Evénements survenus après la date du bilan

Le net recul des marchés financiers lié à la situation géo-politique en Europe de l'Est ne remet pas en cause la solvabilité ni la situation financière de la société. Cet événement n'impacte pas la valeur des actifs et passifs au 31.12.2021.

Excepté le point mentionné ci-dessus, aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 25 avril 2022.

### Engagements éventuels (hors bilan)

SUPRA-1846 SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

### Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que SUPRA-1846 SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA:	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA:	Convention de gestion relative aux placements de capitaux, en vigueur dès le 1 <sup>er</sup> juillet 2021
Groupe Mutuel Assurances GMA SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Groupe Mutuel Vie GMV SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

## Proposition d'utilisation du résultat

par le conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2021	2020
Résultat de l'exercice	- 7 764 053	- 4 245 969
<b>Résultat disponible</b>	<b>- 7 764 053</b>	<b>- 4 245 969</b>
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	7 752 392	4 229 327
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	11 661	16 643
<b>Solde du bénéfice à reporter</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

A l'Assemblée générale de  
**SUPRA-1846 SA, Lausanne**

Lausanne, le 25 avril 2022

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SUPRA-1846 SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 17 à 29) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Cyril Motte  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé



## Rapport d'activité 2021

Supra-1846 SA

groupemutuel

Supra-1846 SA Avenue de la Rasude 8 Case postale 765 CH-1001 Lausanne 0848.803.111 / [groupemutuel.ch](http://groupemutuel.ch)

**Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA:** Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA  
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA  
**Fondations administrées par le Groupe Mutuel:** Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie